



Recensement de la population

Cette année, la commune de Gevrey-Chambertin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **19 janvier 2023 jusqu'au 18 février 2023 par 7 agents mandatés** par la commune.

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, mandaté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, conservez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... **Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr**

Accompagnants d'élèves en situation de handicap

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or recrute des AESH pour l'accompagnement des enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire dans les écoles, collèges et lycées du Pôle inclusif d'accompagnement localisé de Brochon. **Formation assurée par le Ministère d'une durée de 60h.** Profil : écoute, patience, empathie. **Les candidatures sont à déposer uniquement sur la plateforme de recrutement des contractuels PARC :** extranet.ac-dijon.fr/parc.

Gardons le lien

Le dispositif "Gardons le lien" concerne tous les habitants qui, quel que soit leur âge, vivent seuls, sont en situation de vulnérabilité, ou sont en recherche de lien social. Il fonctionne sous la forme d'une liste de rappel, sur le modèle de celle mise en place dans le cadre du "Plan municipal canicule". Les personnes inscrites peuvent être contactées, selon leur demande, afin de prendre de leurs nouvelles et de considérer leurs éventuels besoins. **Si ce dispositif vous intéresse, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès des services de la Mairie au 03 80 34 04 60 ou à ccas@gevreychambertin.fr**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Christophe Lucand - SECRÉTAIRES DE RÉDACTION : Service communication - RÉDACTION-CONCEPTION : Service communication - CRÉDITS PHOTOS : Ville de Gevrey-Chambertin - ILLUSTRATIONS : Ville de Gevrey-Chambertin / Pexel - ISSN : 2777-1725 - TIRAGE : 2000 exemplaires - Distribution : Assurée par les élus et vacataires - Imprimé sur papier recyclé et éco-labelisé

INFOS



Épisode neigeux

Afin de faciliter le passage du camion de déneigement de la Ville, si les conditions météorologiques le nécessitent, il est fortement recommandé, notamment aux riverains des rue Haute, rue Neuve, rue du Tison, rue de Paris, rue des Halles, rue du Gaizot et rue de l'Ancien Hôpital, de garer leur véhicule au plus près des murs et de rabattre les rétroviseurs.



COLLECTIF DE CRÉATEURS
Le Clos des Artisans
17 PRODUCTEURS LOCAUX
CREATIONS ARTISANALES
CADEAUX, BIJOUX,
DÉCORATION, COSMÉTIQUES,
MAROQUINERIE, MIEL,
POTERIE, TEXTILE...
07 70 18 86 17
06 20 64 85 32
leclosdesartisans.collectif@gmail.com
Le clos des artisans
le_clos_des_artisans

LA NOUVELLE BOUTIQUE
"Le Clos des Artisans"
Vous accueille au 12 rue Richebourg
(face à la pharmacie)
à Gevrey-Chambertin.
Ce magasin est géré et tenu par
un collectif d'artisans locaux.
Vous pouvez donc, tour à tour,
rencontrer chacun des créateurs.
Des nouveautés vous seront
proposées régulièrement.
Venez découvrir les lieux!
Ouvert du mardi au samedi,
de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS

ville-gevrey-chambertin.fr



Gibriaçois(es)!

VILLE DE GEVREY-CHAMBERTIN



LE MOT DU MAIRE



Christophe LUCAND
MAIRE DE GEVREY-CHAMBERTIN

**Chères Gibriaçoises, Chers Gibriaçois,
Cher(e)s Ami(e)s,**

Prendre soin des autres comme prendre soin de soi pourrait exprimer la maxime à suivre en particulier pour ce mois de décembre annonciateur des fêtes de fin d'année prélude à 2023.

Dans un contexte marqué par de nombreuses sources d'inquiétude et des difficultés persistantes, la Municipalité adresse sa reconnaissance envers toutes celles et tous ceux qui offrent du temps aux autres et consacrent une part de leur énergie à la solidarité.

Ce fut sans conteste le cas de Madame Mauricette Desideri qui nous a quittés le 30 novembre dernier. Femme de valeurs et d'engagement, ancienne conseillère municipale, membre éminente du Centre Communal d'Action Sociale de Gevrey-Chambertin, qui consacra toute sa vie à s'impliquer pour la cause sociale, en faveur des personnes en souffrance, Mauricette était profondément investie dans la vie locale. Fondatrice de « La Passerelle », épicerie solidaire, véritable lieu d'entraide dans notre commune, elle n'a jamais ménagé ses efforts, ni compté son temps, pour apporter un peu de réconfort à celles et ceux qui en avaient le plus besoin. Il y a quelques jours encore, à l'occasion de la livraison des petits-déjeuners organisée par la Mairie en faveur d'une collecte de fonds pour l'association Trisomie 21, avec toute sa joie de vivre et son infinie gentillesse, Mauricette m'avait soufflé, sous son inimitable sourire malicieux : « Dans ma vie, j'ai toujours suivi ma passion... et elle est celle d'aider les autres ! ». En saluant son parcours exceptionnel, fait de don et de partage, la Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Ce sens de la solidarité est sans aucun doute bien compris et partagé au sein de notre commune, comme il l'a été le 22 juin dernier lorsque plus de deux cents sites et foyers de la ville ont été touchés par les conséquences des inondations et des coulées de boue qui l'ont frappée. Pour saluer, remercier et féliciter les services de l'État, les agents de la Protection civile et les sapeurs-pompiers, la Municipalité reçoit le 7 décembre, tous les agents des forces de sécurité publique qui ont été mobilisés pour lutter contre les effets de cette catastrophe naturelle sur notre territoire et leur adresser ainsi notre reconnaissance collective, expression d'une société toujours solidaire, donc forte et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Portez-vous bien.

Le Maire de Gevrey-Chambertin
Christophe Lucand



VILLE DE
**GEVREY
CHAMBERTIN**

LUMIÈRE SUR



Des petits-déjeuners pour la Trisomie 21 !

Le 21 novembre, les Gibriaçois inscrits ont reçu leur petit-déjeuner à domicile, livré par l'association Trisomie 21 Côte d'Or et le CCAS de Gevrey-Chambertin ! Ils ont pu se régaler tout en faisant une bonne action : les fonds récoltés permettent de faire connaître la trisomie 21 et de donner la possibilité de pérenniser l'emploi d'une coordinatrice d'insertion, mais aussi de mettre en place des ateliers de soutien aux familles, d'aide à l'insertion et des activités culturelles.

Secrétariat de Mairie :

Lundi : de 13h30 à 17h30,
(fermé au public le matin),
Mardi : de 13h30 à 17h30
(fermé au public le matin),
Mercredi : fermé
Judi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Vendredi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Samedi : de 9h30 à 12h

Le secrétariat sera fermé les samedis 24 et 31 décembre.

03 80 34 30 35
mairie@gevreychambertin.fr

Féerie de Noël

Les rues de Gevrey-Chambertin se pareront début décembre de décorations de Noël, avec cette année encore des nouveautés lumineuses **100% LED** que vous pourrez découvrir dans le quartier des écoles, place des Marronniers ainsi qu'au centre bourg, exprimant l'image de notre Ville dynamique et rayonnante. **Mise en lumière à partir du 16 décembre pour le marché de Noël de la Ville.** Vous retrouverez également les sapins gibriaçois en douelles de tonneaux, originaux, écologiques et locaux !



VILLE DE GEVREY CHAMBERTIN

Marché de Noël GEVREY-CHAMBERTIN

Place des Marronniers
16H À 21H

VENREDI
16
DÉCEMBRE

UN NOËL GOURMAND ET FÉRIQUE !

- ANIMATIONS GRATUITES ET RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL
- ASSIETTES À DÉGUSTER SUR PLACE OU À EMPORTER
- EXPOSANTS ARTISANAUX



Courrier du Père Noël

Le Père Noël a déposé des urnes magiques au groupe scolaire Roupnel, ainsi qu'une autre urne magique dans l'atrium du pôle administratif. **Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël jusqu'au 17 décembre.** Dessins, vœux et illustrations sont les bienvenus. N'oubliez pas d'**indiquer vos noms et adresses** afin que le Père Noël puisse vous répondre !



ACTUALITÉS

Colis des aînés : retrait des bons cadeaux

Pour fêter la nouvelle année, les Aînés de Gevrey-Chambertin préalablement inscrits bénéficieront d'un repas gastronomique à emporter du 23 décembre au 23 janvier, offert par la Mairie sous la forme d'un bon cadeau. **Afin de récupérer le bon qui leur est offert, les aînés inscrits sont invités au marché de Noël sur le stand de la Ville de Gevrey-Chambertin le 16 décembre sur la Place des Marronniers. Le repas sera à retirer en échange du bon auprès du Restaurant « Le Complexe de Gevrey »** qui a été sélectionné à la suite d'un appel d'offres. Une belle façon de terminer l'année !

Projet d'acquisition d'un ensemble immobilier

Le Conseil Municipal s'est récemment prononcé en faveur de l'acquisition d'un bien immobilier (future salle des fêtes). Pour cet achat immobilier, il est nécessaire de souscrire un emprunt auprès d'un organisme financier d'un montant équivalent au prix d'acquisition. Le bâtiment est d'une surface de 1 860 m² et pourrait être transformé pour accueillir la future salle polyvalente.

Dissolution du service commun scolaire

Par délibération en date du 15 novembre 2022, le Conseil communautaire a décidé la dissolution du service commun scolaire au 31 décembre 2022. Cette décision implique que les fonctionnaires territoriaux, affectés à l'origine aux écoles et qui avaient fait l'objet d'un transfert en 2007 à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, soient repris par leur commune d'origine au 1er janvier 2023. Le Conseil Municipal a donc convenu le 21 novembre dernier de créer les 4 emplois permanents nécessaires au maintien et au bon fonctionnement des services.



Séances d'activités physiques adaptées

Suite au programme très apprécié d'activités sportives et de bien-être dans le cadre de « Et si on bougeait » et de « la Semaine Bleue » à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, celui-ci a le projet de mettre en place des séances régulières à compter de 2023. **Ces séances d'activités permettront de renforcer le lien social créé et favoriser le bien-être physique et mental.**

Le CCAS vous propose des **séances d'essai gratuites en décembre 2022**. Ces séances auront lieu salle Nelson Mandela, rue des Artisans :

- **Lundi 19 décembre 2022** de 10h30 à 11h30 : gymnastique d'entretien à destination d'un public « sénior ». Intervention basée sur la convivialité, le plaisir et le bien-être dans une ambiance chaleureuse !
 - **Vendredis 9 et 23 décembre 2022** de 18h à 19h : renforcement musculaire et aérobie, type cardio. Intervention à destination d'un public ayant déjà des aptitudes physiques et sportives dans une ambiance énergique et bienveillante !
- Renseignements et inscriptions : veuillez contacter le CCAS au 03 80 34 04 60 ou à ccas@gevreychambertin.fr

Travaux rue des Vignes Romaines

Dans la continuité de l'aménagement de la rue des Vignes Romaines, **des travaux auront lieu jusqu'au 15 décembre** si les conditions atmosphériques sont favorables. Ils concernent **la mise en place de mobiliers urbains** : modstone sur les ronds-points, barrières métalliques le long de la voie centrale réservée aux piétons et aux cyclistes, pose de bornes à mémoire de forme devant les entrées de chaque résidence, des bornes PMR bi-couleur. Afin de faciliter ces travaux d'aménagement, **les riverains sont invités à garer leurs véhicules uniquement sur les places de parking matérialisées.** Tout véhicule en zone de stationnement non autorisé pourra faire l'objet d'une mise en fourrière. **La circulation pourra temporairement être perturbée.** Merci pour votre compréhension.

Ouverture exceptionnelle des cimetières

Afin de faciliter l'entretien des tombes et concessions, les portes des cimetières seront exceptionnellement ouvertes aux véhicules la semaine de Noël soit du **19 décembre au 23 décembre 2022 inclus.**

Travaux chemin de l'Argillière

Courant novembre, l'entreprise Noiroit a procédé à la réfection du **chemin de l'Argillière menant accès aux Champeaux - Combe aux Moines.** Un nouveau revêtement a été installé sur le chemin.



La rubrique
écologique
mensuelle !

Une décoration de Noël écologique, éthique et économique

Le saviez-vous ? Lors des fêtes de fin d'année, nos déchets augmentent de 20%, 1 cadeau acheté neuf sur 3 ne sera jamais utilisé, et la surconsommation électrique liée aux illuminations impacte nos factures, mais aussi la biodiversité (perturbant les animaux nocturnes comme les chauves-souris ou les insectes).

Pour des fêtes plus simples et éco-responsables :

- J'opte pour une guirlande d'ampoules LED peu gourmande en énergie. Le must ? Les guirlandes solaires qui se rechargent avec des panneaux solaires
- J'achète des décorations d'occasion en ressourcerie ou sur des sites spécialisés
- J'échange mes décors avec mes voisins
- Je fabrique mes décorations : guirlandes de pommes de pin, noix, glands, biscuits à suspendre, objets en origami...

Et pour aller plus loin :

- Je fabrique mon sapin de Noël (en tissu, en papier, en palettes...)
- Je fabrique mes cadeaux (coffret de douceurs, de produits d'hygiène faits maison...) ou j'offre des cadeaux immatériels (places de spectacles, repas au restaurant, excursions...)
- J'évite le jetable sur ma table de fête (vaisselle, déco, nappe...)

EN BREF

« Nouvelles voies » Aides administratives et juridiques gratuites

Prochaines permanences : 2 et 16 décembre 2022
Vous souhaitez un rendez-vous ? Contactez le secrétariat de Mairie au 03 80 34 04 60 ou M. Jean-François GUENIN au 06 20 36 91 84.

Pôle rénovation du Pays beaunois

Prochaine permanence, **le vendredi 16 décembre** sur rendez-vous. Plus d'informations : polerenovation@paysbeaunois.org